



COMMUNIQUE DE PRESSE

Tremblay-en-France, le 20 septembre 2023

Baromètre des mois de juillet et août 2023 sur les temps d'attente aux contrôles frontières des aéroports parisiens

La Direction de la Police aux Frontières et le Groupe ADP s'associent pour dresser le bilan mensuel des temps d'attente que rencontrent les passagers aux différents points de contrôles frontières dans les aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly.

Tendance générale observée sur les mois de juillet et août 2023¹ :

Pour mémoire, les temps d'attente maximum à la Police aux Frontières dans les aéroports, fixés par le Premier ministre lors du conseil interministériel du tourisme du 26 juillet 2017, sont de 30 minutes pour les ressortissants européens et de 45 minutes pour les non européens.

Des données partielles pour le mois de juillet à Paris-Charles de Gaulle : le décret n° 2023-544 du 30 juin 2023 et l'arrêté ministériel d'application du même jour ont élargi le nombre de nationalités d'Etats tiers à l'Europe éligibles à l'utilisation des sas automatiques PARAFE. Ils peuvent maintenant être utilisés par 61 nationalités aux départs de Paris (à partir de 18 ans) et 13 nationalités aux arrivées (à partir de 12 ans), contre 8 nationalités avant l'été. Cela a nécessité une reconfiguration complète des files d'attente et donc un recalibrage des outils de mesure. Afin de tenir compte d'une période de stabilisation des mesures, **les temps d'attente à Paris-Charles de Gaulle ne sont pris en compte qu'à partir du 19 juillet.**

- ◆ **À Paris-Charles de Gaulle :** entre le 19 juillet et le 31 août, sur près de 4.5 millions de passagers des vols internationaux², **84,4 % ont attendu moins de 10 minutes**, 98,1% moins de 30 minutes et 99,5 % moins de 45 minutes.
- ◆ **À Paris-Orly :** sur juillet et août et près de 2 millions de passagers des vols internationaux, **93 % ont attendu moins de 10 minutes**, 99,9 % moins de 30 minutes et 100% moins de 45 minutes.

Evènements ayant entraîné des temps d'attente supérieurs à 30 minutes³ :

À Paris-Charles de Gaulle /

- ◆ Semaine 29 (du 19 au 23 juillet) : **43 évènements** ayant impacté environ 10 870 passagers, avec un temps d'attente moyen de 44 minutes.
- ◆ Semaine 30 : **41 évènements** ayant impacté environ 9 680 passagers, avec un temps d'attente moyen de 46 minutes.
- ◆ Semaine 31 : **59 évènements** ayant impacté environ 20 640 passagers, avec un temps d'attente moyen de 46 minutes.
- ◆ Semaine 32 : **46 évènements** ayant impacté environ 11 000 passagers, avec un temps d'attente moyen de 43 minutes.
- ◆ Semaine 33 : **33 évènements** ayant impacté environ 7 900 passagers, avec un temps d'attente moyen de 43 minutes.
- ◆ Semaine 34 : **20 évènements** ayant impacté environ 4 390 passagers, avec un temps d'attente moyen de 41 minutes.

¹ À Paris-Charles de Gaulle en juin : sur près de 4 millions de passagers des vols internationaux¹, 77,2 % ont attendu moins de 10 minutes, 96,5 % moins de 30 minutes et 99 % moins de 45 minutes. À Paris-Orly : sur près d'1.1 million de passagers des vols internationaux, 90,4 % ont attendu moins de 10 minutes, 99,5 % moins de 30 minutes et 99,9 % moins de 45 minutes.

² Sont pris en compte les passagers ayant passé une frontière aux départs, en correspondance ou aux arrivées à Paris-Charles de Gaulle ou Paris-Orly (ne concerne donc pas les passagers sur des vols domestiques ou Schengen).

³ Sont retenus les évènements impactant plus de 50 passagers, par semaine calendaire. Deux occurrences doivent être séparées de 20 minutes, sinon un seul évènement est comptabilisé.

À Paris-Orly /

- ◆ Semaine 27 : **4 événements** ayant impacté environ 700 passagers, avec un temps d'attente moyen de 39 minutes.
- ◆ Semaine 28 : **aucun événement** n'a provoqué un temps d'attente supérieur à 30 minutes.
- ◆ Semaine 29 : **aucun événement** n'a provoqué un temps d'attente supérieur à 30 minutes.
- ◆ Semaine 30 : **2 événements** ayant impacté environ 400 passagers, avec un temps d'attente moyen de 39 minutes.
- ◆ Semaine 31 : **6 événements** ayant impacté environ 600 passagers, avec un temps d'attente moyen de 41 minutes.
- ◆ Semaine 32 : **4 événements** ayant impacté environ 700 passagers, avec un temps d'attente moyen de 38 minutes.
- ◆ Semaine 33 : **3 événements** ayant impacté environ 300 passagers, avec un temps d'attente moyen de 39 minutes.
- ◆ Semaine 34 : **1 événement** ayant impacté environ 200 passagers, avec un temps d'attente moyen de 38 minutes.

Retour sur quelques événements :

- ◆ **Vendredi 21 juillet aux départs du Terminal 1 de Paris-Charles de Gaulle, problème technique sur les sas PARAFE, entre 9h30 et 10h30.** Toutes les aubettes étaient ouvertes, mais les PARAFE ont vu leur fonctionnement très ralenti, avec des difficultés de lecture des passeports. Les passagers ont été redirigés vers les aubettes pour minimiser l'impact et des annonces sonores ont été diffusées. Environ 800 passagers ont attendu près d'une heure.
- ◆ **Jeudi 27 juillet aux arrivées du Terminal 1 de Paris-Charles de Gaulle, panne informatique du système de contrôle aux frontières, entre 13h45 et 14h05.** Face à de fortes affluences, le choix a été fait de prioriser les départs et d'y mobiliser le maximum d'effectifs de police, afin de garantir la ponctualité du programme de vols. Environ 645 passagers ont attendu plus d'une heure.
- ◆ **Mardi 1 août 2023 aux départs du Terminal 2E de Paris-Charles de Gaulle, entre 7h40 et 14h00, journée de très forte affluence.** Face à une très forte fréquentation, les effectifs de police présents n'ont pas pu absorber la charge de trafic. Près de 2 860 passagers ont attendu entre 30 et 60 minutes. Des annonces sonores, la priorisation des personnes fragiles et des familles avec enfants et la distribution d'eau ont été organisés.
- ◆ **Dimanche 6 août 2023, aux arrivées du Terminal 2E de Paris-Charles de Gaulle, entre 7h40 et 10h40, matinée très chargée pour cette vague de retour.** Une attention a été portée pour optimiser l'utilisation de PARAFE et pour limiter l'attente dans certaines files, notamment les accès Famille. Dans la file "standard" (ni famille, ni éligible à PARAFE), environ 835 passagers ont attendu entre 35 et 55 minutes.
- ◆ **Jeudi 10 août aux arrivées du Terminal 1 de Paris-Charles de Gaulle, orientation des passagers entre les deux lignes de frontière et répartition des effectifs de police** Le Terminal 1 dispose de deux lignes de frontières, l'une principale, l'autre utilisée en back-up et notamment en cas de forte affluence. Le 10 août, dans un contexte de fort trafic, trop peu de passagers ont été réorientés par les personnels d'accueil vers la frontière complémentaire, ce qui a induit un rééquilibrage des effectifs de police au profit de la frontière principale, et donc un temps de désorganisation. Environ 660 passagers ont attendu près d'une heure.
- ◆ **Samedi 19 août 2023, aux arrivées du Terminal 2E de Paris-Charles de Gaulle en fin de journée.** Lors de ce week-end, le choix a été fait de renforcer les effectifs de police durant la matinée et sur les contrôles aux départs, pour garantir la ponctualité du programme de vols. En fin de journée et en soirée, avec moins d'effectifs mobilisables, de 16h30 à 18h30, 1 100 passagers ont attendu jusqu'à une heure ; puis un second pic entre 20h15 et 21h30 a vu près de 300 passagers attendre 50 minutes. La diffusion d'annonces sonores, la priorisation des personnes fragiles et des familles avec enfants et la distribution d'eau ont été mis en place.

Bilan de l'été : une nette amélioration de la fluidité aux frontières

Renfort des effectifs de police, nouveaux sas PARAFE et élargissement des nationalités qui y sont éligibles : cela a permis d'apporter plus de fluidité aux frontières des aéroports parisiens cet été.

À Paris-Orly, 90 % des passagers ont attendu moins de 10 minutes, attendre plus de 30 minutes devient extrêmement rare.

À Paris-Charles de Gaulle, la part de passagers ayant attendu moins de 10 minutes a progressé de 7 % en juillet-août par rapport au mois de juin (77 % en juin, 84 % en juillet-août). Par rapport à juin, le nombre d'évènements ayant entraîné des attentes de plus de 30 minutes ont été divisé par deux en moyenne.

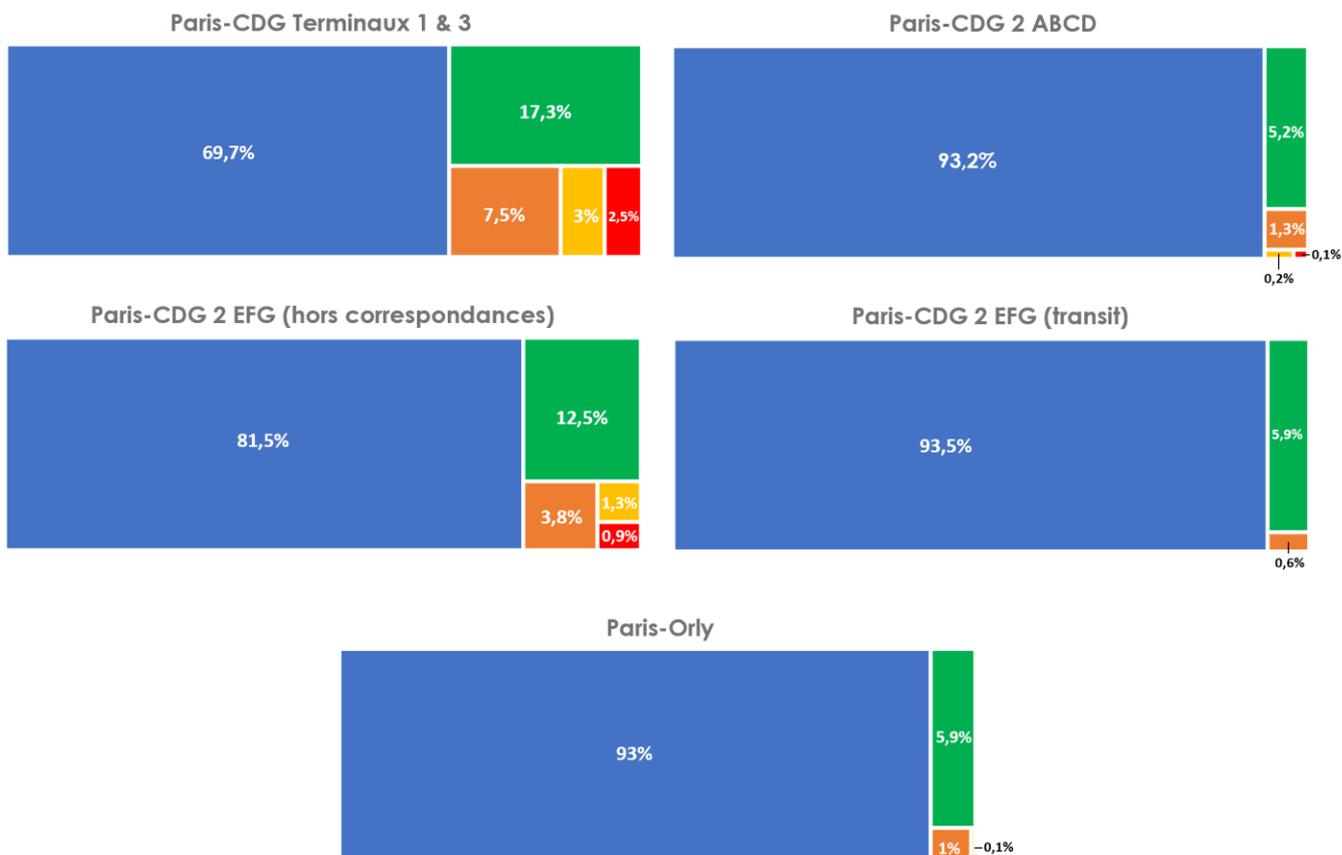
Le recrutement de plus de 270 agents contractuels supplémentaires, en renfort des effectifs de la Police aux Frontières, a largement contribué à cette amélioration des temps d'attente.

Dans le même temps, **17 nouveaux sas automatiques PARAFE ont été ajoutés** et ce plan de renforcement va continuer, avec pour objectif de proposer 170 sas pour l'été 2024 (+39 % par rapport à 2023).

L'élargissement des nationalités éligibles à l'utilisation de PARAFE a été un autre facteur d'amélioration : **de 8 nationalités d'Etats tiers à l'Europe éligibles au début de l'été, nous sommes passés à plus de 60 nationalités au départ** (à partir de 18 ans) **et une douzaine à l'arrivée** (à partir de 12 ans) qui peuvent utiliser ces sas avec un passeport biométrique. Cela a été l'occasion de complètement refondre les files d'attente et le dispositif d'accueil, pour optimiser l'utilisation de ces sas, et l'accompagnement des passagers sur leurs parcours. Par exemple, sur les frontières du *Hub* à Paris-Charles de Gaulle, qui sont les plus sollicitées, le taux d'utilisation de PARAFE est passé de 27 % à l'été 2022 à 38 % cet été.

Détails des résultats mensuels des mois de juillet et août à Paris-Charles de Gaulle⁴ et Paris-Orly :

Part de passagers départs et arrivées ayant attendu par tranche de 10 minutes de temps d'attente



⁴ Pour Paris-Charles de Gaulle, les données présentées ci-dessus sont valables à partir du 19 juillet 2023

Méthodologie : données temps réel issues de capteurs de comptage

Depuis 2019, le Groupe ADP a déployé des **outils de monitoring et de pilotage des flux de passagers et des temps d'attente**.

Des capteurs permettant en particulier de compter le nombre de passagers en temps réel dans une file d'attente ont notamment été déployés pour équiper les zones de passage frontière et de contrôle sûreté des aéroports parisiens.

Il s'agit d'un outil de mesure temps réel qui se met **à jour automatiquement toutes les cinq secondes**.

Il permet de compter le nombre de passagers dans une file d'attente : en mesurant combien de temps la dernière personne sortant de la file a attendu. Il faut **entre 80 et 200 capteurs** pour couvrir une zone en fonction de sa taille.

Les données sont récupérées dans un outil de suivi de la performance opérationnelle qui permet d'analyser ce qui s'est passé dans une journée opérationnelle. Ce sont les données extraites de ces capteurs qui sont utilisées pour établir ce baromètre.

À propos du **Groupe ADP**

Contact Presse : Justine Léger, responsable pôle Médias et Réputation + 33 1 74 25 23 23

Contacts Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 6 32 35 01 46 et Elliott Roch +33 6 98 90 85 14 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2022, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 86,7 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et près de 193,7 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2022, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 688 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 516 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

Plus d'informations sur www.groupe-adp.com et sur twitter [@GroupeADP](https://twitter.com/GroupeADP)

À propos de la **Direction générale de la Police Nationale**

Contact presse : Service d'information et de communication - + 33 1 40 07 60 70 - sicopmedia@interieur.gouv.fr

La direction générale de la police nationale a pour missions la sécurité nationale, l'investigation, la police scientifique, le renseignement, l'ordre public, la coopération internationale, le contrôle interne et la sécurisation aux frontières. Cette dernière mission consiste à contrôler les passagers se présentant dans les aéroports, ports et gares internationaux. Plus généralement et sur l'ensemble du territoire, elle s'étend à la lutte contre l'immigration irrégulière et ses filières organisées, la fraude documentaire et l'emploi d'étrangers sans titre de séjour. Cette mission de sécurité s'opère également dans la sécurisation du réseau ferré et le contrôle de la mise en œuvre des mesures de sûreté dans les transports internationaux.